

# **Contracteurs Armserv et la RBQ**

## **Qui est la RBQ :**

La Régie du bâtiment du Québec (RBQ) a le mandat principal de réglementer le domaine de la construction ainsi que les règles en vigueur sur les installations sous pression.

## **Rôle de la RBQ :**

Le rôle premier de la RBQ est de protéger le public et les employés en s'assurant de la conformité des installations sous pression entre autres. Pour ce faire, ils font les inspections de conformité chez les exploitants-utilisateurs, l'enregistrement de l'approbation des équipements sous pression et l'inspection du Programme de contrôle Qualité des installateurs reconnus.

## **Pourquoi enregistré une installation sous pression à la RBQ :**

L'exploitant-utilisateur d'une installation sous pression a plusieurs obligations, notamment d'exploiter et d'entretenir l'équipement en s'assurant de respecter la Loi sur le bâtiment et le règlement sur les installations sous pression, ainsi que les codes et lois en vigueur.

Voici le lien des obligations de l'exploitants-utilisateurs : <https://www.rbq.gouv.qc.ca/domaines-d'intervention/installations-sous-pression/exploitant-utilisateur/respecter-ses-obligations/>

## **De quelle façon que Contracteurs Armserv peut vous aidez :**

Contracteurs Armserv a un Programme de Contrôle Qualité (PCQ) avec toutes les licences reconnues par la RBQ. Grâce à notre PCQ et notre expertise, nous avons l'autorisation de faire l'installation de tout système d'air comprimé, tuyauterie, filtration, sécheur, compresseur et de mettre le tout en marche sous pression de façon conforme. Par la suite, nous déclarons tous les réservoirs de plus de 42.5 litres à la RBQ pour que l'exploitants-utilisateurs reçoive la certification d'approbation d'appareil sous pression à garder dans le registre des appareils sous pression de votre entreprise.

## **Qu'est-ce qu'un registre des appareils sous pression :**

L'exploitants-utilisateur a l'obligation de tenir un registre disponible sur les lieux pour consultation par la RBQ. Contracteurs Armserv peut vous aider à créer et maintenir à jours ce registre.

## **Grâce à son expertise Contracteurs Armserv peut ouvrir :**

L'accompagnement à l'exploitants-utilisateurs pour la mise à niveau et se conformer aux normes de la RBQ concernant les équipements et la tuyauterie sous pression. Par la suite faire la déclaration ou la régularisation de tous vos équipements sous pression à la RBQ.